

1914 2014

LE FALGA

BULLETIN MUNICIPAL 2018

Mondiale



ÉDITORIAL

Cette année 2018 fut cruelle, arrachant à nos affections 4 habitants de notre commune. Parmi eux, deux conseillers municipaux durant 3 mandats, Jacques MONTAGNE, agriculteur, le 26 juillet 2018 et Alain CERENE professeur en chirurgie cardio-vasculaire, le 4 octobre 2018. Ils méritent notre hommage ;

Jacques Montagné est arrivé à l'âge de 2 ans au Falga fils d'un couple d'agriculteurs, Lucien et sa chère épouse Anaïs. Il a grandi au sein d'une fratrie de 7. Avec tous les enfants de son âge, il a pris le chemin de l'école et de l'église, les deux intimement liés à l'époque, institution mise en place par Mlle Guiraud, la châtelaine et Mlle Bès, l'institutrice, amies inséparables.

Avec bonheur, lui ou ses frères assumaient le rôle de carillonneur, rôle dévolue à leur maman qui trop occupée par les travaux de la ferme et des soins à la famille ne pouvait pas toujours s'en acquitter.

Après une formation de plâtrier, il prend la tête de l'exploitation familiale et plus tard le fermage des terres Guiraud. Bourreau de travail, il est sur tous les fronts. Quelle ne fut pas la joie des anciens du Falga et des néo-ruraux dont nous faisons partie de participer aux premières vendanges de sa magnifique vigne, pour le plus grand bonheur des enfants autorisés à fouler le raisin aux pieds...

Bravant l'opinion générale d'alors, il fut pionnier dans le secteur à oser et réussir une conversion en culture B/O. Il transmet naturellement sa passion de la terre à Damien son fils. C'est sa passion des chevaux qu'il a transmise à Séverine. Jacques est entré au Conseil Municipal en 2001, afin d'aider aux prises de décisions déterminantes quant à la préservation de notre patrimoine naturel, de notre qualité de vie rurale.

Il fut un conseiller assidu, à l'écoute, pacifique, dévoué à l'intérêt général, jamais au sien. Fier d'avoir participé aux décisions budgétaires qui permirent la restauration de l'église, la restauration totale du mur du cimetière, il soutint avec enthousiasme le projet de construction de la halle (sous laquelle il vendit ses légumes puis ses poulets, lors des marchés d'été) et l'extension- embellissement de la mairie. D'un grand dévouement, à qui n'a-t-il pas prêté main forte au Falga ? Figure emblématique du Falga il a été modelé par cette terre du Lauragais à laquelle il était viscéralement attaché, tel un paysan à la Giono.

Alain Cérène et son épouse Françoise accompagnés de leurs enfants, Stéphanie et Arnaud deviennent enfants du pays en 1985 mais Alain Cérène était en pays de connaissance comme ancien élève de l'illustre école de Sorèze. Le marché de Revel était une institution pour lui. Il aimait inconditionnellement la musique classique et l'Opéra. Il fit les Beaux Arts de Toulouse parallèlement à ses études de Médecine. Il est pionnier de la greffe du cœur qu'il réalise avec succès au CHU de Toulouse le 31 mars 1986. En 1989 il prend la direction du Service de Chirurgie cardio vasculaire de Rangueil. En 1999, il implante le premier cœur artificiel totalement implantable. Il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 2005.

Ces grandes réussites, qui ne sont pas les seules, il les gère avec modestie et humilité.

Il devient conseiller municipal afin de nous soutenir dans cet engagement déterminé, qu'est le nôtre, à conserver, coûte que coûte, le cadre naturel préservé de notre commune, qui en fait son charme et sa qualité de vie, pour lesquels il est venu s'y installer en 1985.

Il est réélu 3 fois depuis 2001 et malgré sa charge de travail fait preuve d'une grande assiduité. Il avait la parole qui résume et qui rassemble en toute simplicité et gentillesse. Il était le Sage de l'équipe qui s'acquittait tous les ans de la présentation du compte administratif avec humour.



ÉDITORIAL

Jacques et Alain demeureront dans la mémoire du Falga, mais selon la citation du philosophe Frédéric LENOIR : « La sagesse commence par l'acceptation de l'inéluctable. »

Tous deux laissent là leur enveloppe, tous deux partis vers d'autres cieux tout comme cette fleur des champs épanouie aujourd'hui et desséchée demain.

Cultivons le jardin de notre mémoire pour ne pas les oublier.

Le Falga a connu en 2018 une forte atteinte affective par le décès de 4 des siens, lourde perte tant pour les familles que pour la communauté villageoise de leurs pères, frère et épouse.

La solidarité c'est rire avec ceux qui rient et pleurer avec ceux qui pleurent. Mais, selon l'expression triviale, «la vie continue ».

En effet la nouvelle année 2019 s'ouvre devant nous, puissions-nous la vivre solidairement et paisiblement

Bien à vous, Isabelle COUTUREAU.

ÉTAT CIVIL

Mariage

Anaïs BUGAREL et
Romain CHOLLET le 21 juillet



Décès

Jacques MONTAGNE le 26 juillet
Professeur Alain CERENE 4 octobre
Charles JAUNY 24 octobre
Violette GHEUZI 21 novembre

Départs à la Retraite

Roselyne BOUSQUET le 9 juillet 2018, 1982 – 2018 36 ans ! Toute une vie !!!

Roselyne est arrivée au Falga comme secrétaire de mairie. Pendant 10 ans son lieu de travail fut l'ancienne mairie- école pour déménager ensuite vers des locaux plus fonctionnels. Aline Gouxette fut le premier maire sous la houlette de laquelle elle travailla durant 10 ans de 1982 à 1989. Puis ce fut avec Yves Gouxette de 1989 à 1995.

1995, les «néo» arrivent! Les velléitaires -bâisseurs de lotissements sont remerciés et une première équipe menée par Madame Isabelle COUTUREAU prend les rênes de la municipalité pour défendre coûte que coûte la préservation de notre cadre de vie. 2 femmes face à face !!! Nous y sommes arrivés et bien arrivés , ce duo a fonctionné 23 ans.

1er mandat : instauration des marchés pour réveiller cette douce commune endormie. Roselyne ne lésine pas sur ses efforts pour aider le matin, en juillet et août, à l'installation des marchés, se chargeant de l'approvisionnement en pain.

2ème mandat: informatisation du secrétariat. Ce fut dur, ça a duré, mais on y est arrivés !

3ème mandat: les « bâtisseurs » contre-attaquent et on leur oppose une muraille de Chine infranchissable, avec notre document d'urbanisme, la Carte Communale.

Roselyne connaît la satisfaction d'être mêlée aux arcanes administratives d'un Marché Public et de sa complexité pour la réalisation de notre Halle . On y est arrivés!

4ème mandat : nouveaux tourments pour notre secrétaire avec la dématérialisation de la comptabilité et un nouveau Marché Public pour l'extension de la mairie. On y est arrivés !

Le métier devient difficile et l'aube de la retraite approche ...

Nous remercions Roselyne BOUSQUET pour son travail assidu, un absentéisme nul en 23 ans et son assistance à Madame Isabelle Maby pour un remplacement malheureusement limité. En 23 ans sa famille s'est agrandie. Aucun souci quant à l'emploi de son temps de notre jeune retraitée. Les enfants sont voraces, les maris aussi, mais ne parlons pas des hôtes...

Ce sera toujours avec joie que nous accueillerons notre ancienne secrétaire au Falga, sur nos marchés lors de nos manifestations et autres occasions, Le Falga a été trop longtemps son cadre de vie pour qu'elle l'oublie.

Alain VIDAL, après plusieurs mandats de Conseiller Municipal, la mairie l'a recruté et inscrit dans un parcours d' Emploi Aidé comme agent communal polyvalent. L'État ayant mis fin aux Contrats Aidés et Alain VIDAL n'entrant plus dans les critères d'aide à l'emploi , la Commune a voulu le maintenir en activité afin qu'il bénéficie de tous ses trimestres pour le calcul de sa retraite.

Ses bons et loyaux services ont permis qu'il prétende à la retraite le 14 octobre 2018 relayé dans sa fonction par Robert CAYROU, à qui nous souhaitons la bienvenue à ce poste.



TRAVAUX COMMUNAUX 2018

- Travaux d'épaveuse sur voirie communale, banquettes et talus.

Les fortes pluies et les méthodes culturales posent parfois problème avec de fortes coulées de boue dans les fossés et sur les routes. Le coût supporté par les communes est très important et regrettable quand aucune mesure n'est prise par les propriétaires pour pallier ce problème. Les instances supérieures en la matière sont en train de mettre en place une prise en charge des frais par le responsable.

- Travaux de voirie communale :

*Pinsaguel à Église - Pinsaguel Église vers château
- Église à Vive-Vent (côté St Félix) - En Roquefort vers En Blanc - Pinsaguel carrefour St Félix -
Parking au cimetière - Bi-couche sur le parking du cimetière*

- Réalisation d'un faux plafond du Foyer rural avec 2 objectifs : isolation phonique et thermique.

- Ravalement du Monument aux Morts

- Dans le cadre du programme régional de plantations de haies champêtres, « Plant'arbre », subventionné en partie le Conseil Régional d'Occitanie, la commune a adhéré à l'Association Arbres et Paysages d'Autan pour une première grande plantation en domaine communal.

Le chantier était encadré par une technicienne de l'association APA.

Les travaux de plantation par les bénévoles de la commune en bordure du chemin des Beutes et en partie haute d'une parcelle communale sur la route d'Auriac ont été réalisés lors de la belle journée du 11 décembre.

Les arbres plantés (cognassier, érable champêtre, Alisier, Cormier, néflier, noyer), arbustes (Cornouillers, Viornes, Troènes, Églantiers, Nerpruns), arbres fruitiers dont les fruits pourront être librement cueillis par les falgatiens (Pommiers, Poiriers, Cerisiers, Pruniers) ;

Au total, 175 jeunes pieds ont été plantés après une préparation du terrain par Albert Granzotto.

Le paillage utilisé (sur 15 cm) est le produit du broyage des tailles du bois communal, le jour même à côté du cimetière par le broyeur du SIPOM.

- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne et Maisons Paysannes de France 31 a organisé au mois de juin, sur notre commune une journée consacrée à l'adaptation du bâti ancien aux pratiques d'aujourd'hui. Le chantier de référence était aux Tourettes, comme modèle de réussite sur ce thème.

Libertree et Arbres et Paysages d'Autan font une démonstration, auprès des professionnels des espaces verts, de l'utilisation des broyeurs de différents calibres dont celui du SIPOM le 5 juin



démonstration de broyeurs



visite aux Tourettes avec CAUE



chantier de plantations communales



repas de clôture marché d'été



cyclos Revel pour le Téléthon

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU FALGA

RÉTROSPECTIVE 2018

- Lectures théâtralisées des extraits des 30 Glorieuses par son auteur, Christian PAILLARGUES, le 24 mars
- Croix Rouge Française ... présentation de la section locale de Revel et historique de la CR fondée en 1864 par le protestant, Henri DUNANT. 11 avril
- Mise à disposition pour la Croix Rouge de nos locaux pour une session aux Gestes de Premiers Secours le 21 avril
- Peinture sur bois 29 mai
- Démo d'utilisation de broyeurs pour professionnels 5 juin
- Les Tourettes CAUE 9 juin
- Fête de la Musique 21 juin
- Premier Marché d'Eté
- Vélo Club de St Orens fait halte-grillade au Falga le 2 septembre
- Messe de la St Martin, festivités annulées 28/10
- Commémoration fin de la 1ère GM 18 octobre
- Atelier de fabrication de produits ménagers naturels et écologiques dans le cadre de la semaine de réduction des déchets.
- Contes et crêpes au bénéfice du Téléthon
- Atelier déco Noël pour les enfants et accueil des cyclos du Téléthon 8 décembre
- Journée de plantations le 11 décembre
- Marché de Noël le 16 décembre

ENFANTS

- Vannerie : fabrication d'un nichoir 26 février
- Cueillette des œufs de Pâques : 31 mars
- Jardins d'amandine 19 avril
- Création de 2 potagers en bacs et plantation d'hiver, derrière la mairie le 23 octobre



fabrication d'un nichoir



création d'un potager



vélo club de Saint Orens



contes du Téléthon



fabrication produits ménagers naturels



fête de la saint jean



marché d'été



équipage de Noël

ENVIRONNEMENT

Plan Climat

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est une démarche réglementaire, en cours sur notre communauté de communes. C'est une opportunité pour notre territoire de s'interroger sur son avenir. Car si le plan climat permet de contribuer à notre échelle aux efforts planétaires, c'est surtout pour nous l'occasion de nous questionner sur la pérennité du bien vivre sur notre territoire.

En effet, comment anticiper les effets des changements climatiques à venir ? Comment réduire la facture énergétique des habitants, des entreprises et des collectivités ?

Comment nous déplacerons nous demain ? Comment s'emparer de cette problématique pour développer l'économie locale ? etc.

Quatre ateliers de concertation vont donc se dérouler sur le Pays. La Commune collabore à ces ateliers de concertation qui se déroulent sur notre Communauté de Communes.

Le Bruit *(extraits de la réglementation des services de l'Etat)*

« Tout auteur de bruit pourra être sanctionné dès lors que ce bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité ». Il faut savoir également que le « droit » d'organiser une fête bruyante une fois par mois est un mythe qui n'a aucun fondement juridique.

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies) :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

**TOUT CONTREVENANT
PREND LE RISQUE
DE POURSUITES.**

Broyeur

La première utilisation de ce service sur notre commune a eu lieu chez des particuliers et pour la Commune le 30/01/2018.

Composteur gratuit par le SIPOM : 05 62 71 22 83.



URBANISME

Le traitement des dossiers effectués par la Communauté de Communes est plus rapide qu'auparavant par la DDT. Se dérober à la déclaration préalable pose un gros problème lors de la vente d'une maison, comme nous l'avons expérimenté dernièrement sur notre commune.

Les dossiers d'urbanisme sont disponibles en mairie ou sur le site Internet du ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable. Rappel :

***Les vérandas, les abris de jardin, quels que soient la surface et les matériaux utilisés, doivent impérativement faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Les abris de jardin édifiés, sans déclaration préalable, doivent être régularisés dans les meilleurs délais.**

***Le remaniement de toiture, les velux, les piscines, les clôtures sont également soumises à déclaration préalable.**

Le fait d'effectuer des travaux soumis à autorisation sans les avoir préalablement déclarés est constitutif d'une infraction pénale et peut faire l'objet de poursuites.

Visite de contrôle des permis déposés. Suite aux dossiers de permis déposés en mairie, le géomètre du cadastre vient chaque année contrôler les travaux effectués. Pour cela, il est amené à se rendre sur le terrain et est autorisé par la Loi à contrôler la légalité des travaux.

INTERCOMMUNALITÉ

P.L.U.I

La communauté de communes a prescrit l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)**. Qu'est-ce qu'un PLUI?

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un groupement de communes établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Il doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé prenant en compte:

- les politiques nationales,
- les politiques territoriales d'aménagement
- les spécificités d'un territoire

Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable et répondant aux besoins de développement local.

L'intercommunalité, territoire large, cohérent et équilibré, est l'échelle qui permet une mutualisation des moyens et des compétences et exprime la solidarité entre les territoires.

Source: article CCLRS. De nombreuses réunions sont mises en place avec les différents acteurs de notre territoire : Commission PLUI, Conférences Intercommunales des Maires, réunions techniques et thématiques, permanences avec les agriculteurs. Les travaux d'élaboration du PLUI devraient durer 3 ans.

Dans l'attente de l'approbation du PLUi, les documents d'urbanisme des communes (PLU, Carte communale) s'appliquent.

RÉSEAU 31 - Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-garonne.

A compter du 31/12/2017, la commune du Falga comme toutes les autres communes qui étaient membres du SIEMN(Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire) sont de plein droit , devenues membres du SMEA 31 qui se substitue au SIEMN pour l'ensemble des ses compétences (production, transport, stockage et distribution de l'eau potable).

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Il y a cent ans prenait fin la terrible épreuve que fut pour la France, pour Le Falga (11 des ses enfants sont tombés lors de combats), l'Europe et le monde, la première Guerre Mondiale.

La guerre est terminée, la France retrouve l'Alsace et la Lorraine.

Rires et larmes sont mêlés.

Rendre hommage aux poilus c'est restituer le sens de leur engagement. Ils se sont battus pour notre patrie, la France, pour ses valeurs démocratiques: la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.

Tout comme en 2014 , nous avons commémoré le début de cette guerre par la reconstitution en réel et costumés d'un mariage assombri par l'arrivée du garde champêtre et sa lecture de déclaration de guerre de l'Allemagne à la France avec l'Ordre de Mobilisation Générale, Nous avons commémoré la fin de cette terrible guerre qui fit 1 million 400 000. morts et 600 000 mutilés. Ainsi, le dépôt de gerbe par la municipalité et le Comité des Fêtes s'est fait en présence de 3 poilus et une infirmière en tenue d'époque. Une double exposition à l'intérieur des locaux municipaux s'en est suivie. La Mairie exposa tous les souvenirs recueillis, prêtés par les familles et Monsieur Lemmet nous fit profiter du fond documentaire de l'Association Départementale des Anciens Combattants, décliné en grandes affiches placé sous l'insigne de la Paix, représentée par la grande colombe, façon Picasso réalisée par Philippe Quiminal



INFORMATIONS MUNICIPALES

* **PROJET DE CRÉATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE :** le Conseil Municipal d'Auriac s'est prononcé contre le regroupement de nos deux communes au grand regret de monsieur le Maire d'Auriac, et du Conseil Municipal du Falga.

* **LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE** a été réalisé par A-M Granzotto, deuxième adjointe, assistée de Sabine Prêteux, conseillère municipale. Le PCS est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

* **RECENSEMENT:** Le recensement de la population du Falga aura lieu entre le 17 janvier et le 16 février 2019. L'agent recenseur sera Madame Roselyne BOUSQUET.

* **ÉLECTIONS EUROPÉENNES : 26 MAI 2019**

* **FORMALITÉS:** Les passeports se font uniquement à Revel. Les cartes d'identité se font dans toutes les communes bourg-centre comme Revel, Villefranche de Lauragais, Lanta, Caraman... après un rendez-vous téléphonique, sachant que les délais peuvent être très longs. La carte grise se fait uniquement en ligne. Depuis le 1er novembre la déclaration conjointe de PACS s'enregistre soit à la mairie soit auprès d'un notaire.

* **S.P.A:** L'adhésion de notre commune à la Société Protectrice des Animaux vous permet d'en utiliser les services. Contact au **05 61 47 60 00**.

* **Location Foyer Rural** (aux Falgatiens uniquement pour la tranquillité des riverains)

60 € du 1er Mai au 31 septembre - 100 € du 1er octobre au 30 avril

30 € l'utilisation de la Halle, si besoin électricité

Chèque de caution de 300 € à l'ordre du Trésor Public - Chèque de location à l'ordre du Trésor Public - Attestation d'assurance et responsabilité civile

Mis à disposition gratuitement : 4 tables en bois stables + tréteaux en fer + 10 bancs.

Contactez Sabine Preteux au 06 64 97 11 62.

* **PERMANENCE DE LA MAIRIE**

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 17 h 30

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous le Samedi matin

Place de la Forge - 31540 Le Falga - 05 61 83 02 35

E-mail : mairie.lefalga@orange.fr

LA CÉRÉMONIE DES MARIANNES DU CIVISME a eu lieu le 29 mars 2018 dans les salons de la mairie de Toulouse. Notre commune a obtenu une troisième place pour sa forte participation aux différents scrutins électoraux, et la remise d'un diplôme à Monsieur Alain Cérène (conseiller municipal) qui représentait Le Falga.



Comité de rédaction et de relecture : Isabelle Coutureau,
Anne-Marie Granzotto, Jean-Louis Bosc.

Credit photo : Isabelle Coutureau - Conception & Impression : Copy Revel